



Télérama, no. 3946 - Dossier, mercredi 27 août - p. 16,17 – Marion ROUSSET

Chacun cherche son IA

Échanges virtuels avec les philosophes Socrate ou Machiavel, aide à l'écriture... Partout en France, des enseignants créent des outils grâce à l'intelligence artificielle. Le ministère tente d'instaurer un cadre mais l'heure reste au bricolage.

« Madame, j'ai oublié mes codes... » Dans la salle informatique du collège Henri-Sellier de Bondy (93), une vingtaine d'élèves pianotent devant un écran d'ordinateur à la lumière des néons incrustés dans le plafond. On pourrait croire à un cours de technologie, s'ils n'avaient pas posé un roman à côté de leur clavier. Leur professeure de français, Alix Callies, circule de table en table. Avec son compagnon, elle a créé une plateforme en ligne, baptisée Écrivor, qu'elle teste dans cette classe de sixième. Son but : aider les collégiens à améliorer leurs écrits grâce à l'intelligence artificielle. Ce à quoi s'emploie aujourd'hui Assia (le prénom a été modifié), qui jette un œil au cahier grand ouvert sur ses genoux, recouvert d'une écriture ronde. La jeune fille y a consigné son avis de lectrice qu'elle entre dans la machine, une ligne après l'autre. Respect de la consigne, niveau de langue... Elle clique sur les items inscrits dans un bandeau à gauche. Puis coupe et colle des morceaux, enrichit son texte, rectifie l'orthographe d'un mot, supprime des répétitions. « *Depuis que j'utilise Écrivor, plus aucun élève ne demande à ChatGPT d'écrire le texte à sa place ! Cela n'aurait aucun intérêt, étant donné que j'évalue la manière dont ils retravaillent leurs productions au moyen de cet outil* », se félicite Alix Callies.

Dans l'académie de Créteil comme ailleurs, des profs inventent de nouvelles manières d'enseigner avec l'IA. Ces tests grandeur nature sont encouragés, dans le second degré, par l'Éducation nationale, qui a placé cette rentrée sous le sceau de l'intelligence artificielle. Le coup d'envoi a été donné le 7 février 2025, en marge du Sommet pour l'action sur l'IA. À l'époque, Élisabeth Borne promet notamment de publier un « cadre d'usage ». C'est chose faite : une charte parue avant l'été préconise une utilisation autonome de l'intelligence artificielle à partir de la quatrième, et considère comme une fraude tout recours à ces outils pour réaliser un devoir scolaire, « *sans autorisation explicite et sans travail personnel d'appropriation* ». Outre la prise en compte de leur impact environnemental, elle pointe la nécessité de veiller à la protection des données des élèves, ou encore d'exercer son esprit critique. Une manière de préparer le terrain avant la rentrée des classes, qui verra le dispositif « Pix+ Édu » — ouvert aux enseignants volontaires — s'enrichir d'un parcours dédié à l'intelligence artificielle. Sans oublier le lancement d'un appel à projet doté de 20 millions d'euros, pour développer une IA « *transparente* » et « *souveraine* ».

En attendant, l'Éducation nationale a ouvert un espace de partage des ressources créées par des enseignants, La Forge des communs numériques éducatifs, où chacun pioche. Vivien Mirbeau, un professeur de philosophie qui code depuis son adolescence, a par exemple développé une application gratuite : PhiloGPT. Elle permet aux lycéens de converser avec des

philosophes. Il a rentré sur son site leurs œuvres et programmé le style des réponses. « *Si vous parlez avec Socrate, il commencera toujours par vous interroger.* » Vivien Mirbeau a aussi mâché le travail des élèves, en préenregistrant des questions. À Machiavel, ils pourront ainsi demander comment il définit « *le réalisme en politique* ». « *Sauf exception, les élèves ne vont pas lire les œuvres spontanément. Cet outil leur permet d'avoir accès aux passages pertinents.* »

Mais pour quelques initiatives pertinentes, combien d'expérimentations peu probantes, bricolées à la va-vite avec ChatGPT ? Question d'autant plus vive qu'il s'agit de mettre les ados devant des écrans, alors qu'ils y passent tant de temps. « *Il y a mille autres choses à faire en classe* », affirme Julie Higounet, ancienne conseillère pédagogique. Elle n'en plaide pas moins pour que les profs se fassent assister des IA génératives dans la conception de leurs cours. « *Alors qu'une partie des élèves ont de plus en plus de troubles référencés, les robots peuvent permettre d'adapter l'enseignement à ces différents profils* », avance-t-elle. **Même enthousiasme du côté de Line Neeff, cheffe d'établissement et membre de l'exécutif du SNPDEN : « Les profs commencent à se rendre compte que, grâce à l'IA, ils vont pouvoir personnaliser les contenus, ou dynamiser leurs cours.** » La promesse a de quoi séduire. « *Les collègues croulent sous des effectifs trop importants et des programmes surchargés. Alors ils pensent que cette technologie va les aider...* », concède Christophe Caillebeaux, coresponsable du groupe numérique au Snes-FSU. À tort, selon lui. « *Quand on dit à une machine "je suis prof de telle discipline, j'ai tant d'heures, fais-moi un cours différencié", cela s'apparente à une forme de dépossession ! Concevoir nos propres séquences, évaluations et corrigés est au cœur de notre métier.* »

En tout état de cause, certains acteurs de l'éducation ont des doutes. Aux vertus supposées de ces outils, ils opposent les risques d'usages qui restent assez sauvages. « *On manque de recul sur la manière dont l'IA peut transformer la profession et façonner le cerveau des élèves* », prévient Pierre Priouret, chargé des questions de formation au Snes-FSU. Il en appelle au principe de précaution. « *On est dans un immense bac à sable... L'institution encourage les expériences individuelles sans se donner les moyens de vérifier la manière dont les IA sont utilisées.* » Reste à savoir comment s'y prendre pour séparer le bon grain de l'ivraie, une fois la machine lancée •

Chacun cherche son IA

Échanges virtuels avec les philosophes Socrate ou Machiavel, aide à l'écriture... Partout en France, des enseignants créent des outils grâce à l'intelligence artificielle. Le ministère tente d'instaurer un cadre mais l'heure reste au bricolage.

Par
Marion Rousset

Photo
Léa Crespi
pour Télérama

«**Madame, j'ai oublié mes codes...**» Dans la salle informatique du collège Henri-Sellier de Bondy (93), une vingtaine d'élèves pianotent devant un écran d'ordinateur à la lumière des néons incrustés dans le plafond. On pourrait croire à un cours de technologie, s'ils n'avaient pas posé un roman à côté de leur clavier. Leur professeure de français, Alix Callies, circule de table en table. Avec son compagnon, elle a créé une plateforme en ligne, baptisée Écrivor, qu'elle teste dans cette classe de sixième. Son but : aider les collégiens à améliorer leurs écrits grâce à l'intelligence artificielle. Ce à quoi s'emploie aujourd'hui Assia (le prénom a été modifié), qui jette un œil au cahier grand ouvert sur ses genoux, recouvert d'une écriture ronde. La jeune fille y a consigné son avis de lectrice qu'elle entre dans la machine, une ligne après l'autre. Respect de la consigne, niveau de langue... Elle clique sur les items inscrits dans un bandeau à gauche. Puis coupe et colle des morceaux, enrichit son texte, rectifie l'orthographe d'un mot, supprime des répétitions. «*Depuis que j'utilise Écrivor, plus aucun élève ne demande à ChatGPT d'écrire le texte à sa place! Cela n'aurait aucun intérêt, étant donné que j'évalue la manière dont ils retravaillent leurs productions au moyen de cet outil*», se félicite Alix Callies.

Dans l'académie de Créteil comme ailleurs, des profs inventent de nouvelles manières d'enseigner avec l'IA. Ces tests grandeur nature sont encouragés, dans le second degré, par l'Éducation nationale, qui a placé cette rentrée sous le sceau de l'intelligence artificielle. Le coup d'envoi a été donné le 7 février 2025, en marge du Sommet pour l'action sur l'IA. À l'époque, Élisabeth Borne promet notamment de publier un «cadre d'usage». C'est chose faite : une charte parue avant l'été préconise une utilisation autonome de l'intelligence artificielle à partir de la quatrième, et considère comme une fraude tout recours à ces outils pour réaliser un devoir scolaire, «*sans autorisation explicite et sans travail personnel d'appropriation*». Outre la prise en compte de leur impact environnemental, elle pointe la nécessité de veiller à la protection des données des élèves, ou encore d'exercer son esprit critique. Une manière de préparer le terrain avant la rentrée des classes, qui verra le dispositif «Pix+ Édu» – ouvert aux enseignants volontaires – s'enrichir d'un parcours dédié à l'intelligence artificielle. Sans oublier le lancement d'un appel à projet doté de 20 millions d'euros, pour développer une IA «transparente» et «souveraine».

En attendant, l'Éducation nationale a ouvert un espace de partage des ressources créées par des enseignants, La Forge



des communs numériques éducatifs, où chacun pioche. Vivien Mirbeau, un professeur de philosophie qui code depuis son adolescence, a par exemple développé une application gratuite : PhiloGPT. Elle permet aux lycéens de converser avec des philosophes. Il a rentré sur son site leurs œuvres et programmé le style des réponses. *« Si vous parlez avec Socrate, il commencera toujours par vous interroger. »* Vivien Mirbeau a aussi mâché le travail des élèves, en préenregistrant des questions. À Machiavel, ils pourront ainsi demander comment il définit *« le réalisme en politique »*. *« Sauf exception, les élèves ne vont pas lire les œuvres spontanément. Cet outil leur permet d'avoir accès aux passages pertinents. »*

Mais pour quelques initiatives pertinentes, combien d'expérimentations peu probantes, bricolées à la va-vite avec ChatGPT ? Question d'autant plus vive qu'il s'agit de mettre les ados devant des écrans, alors qu'ils y passent tant de temps. *« Il y a mille autres choses à faire en classe »,* affirme Julie Higonnet, ancienne conseillère pédagogique. Elle n'en plaide pas moins pour que les profs se fassent assister des IA génératives dans la conception de leurs cours. *« Alors qu'une partie des élèves ont de plus en plus de troubles référencés, les robots peuvent permettre d'adapter l'enseignement à ces différents profils »,* avance-t-elle. Même enthousiasme du côté de Line Neeff, cheffe d'établissement et membre de l'exécutif du SNPDEN : *« Les profs commencent à se rendre compte que, grâce à l'IA, ils vont pouvoir personnaliser les contenus, ou dynamiser leurs cours. »* La promesse a de quoi séduire. *« Les collègues croulent sous des effectifs trop importants et des programmes surchargés. Alors ils pensent que cette technologie va les aider... »,* concède Christophe Caillebeaux, coresponsable du groupe numérique au Snes-FSU. À tort, selon lui. *« Quand on dit à une machine "je suis prof de telle discipline, j'ai tant d'heures, fais-moi un cours différencié", cela s'apparente à une forme de dépossession ! Concevoir nos propres séquences, évaluations et corrigés est au cœur de notre métier. »*

En tout état de cause, certains acteurs de l'éducation ont des doutes. Aux vertus supposées de ces outils, ils opposent les risques d'usages qui restent assez sauvages. *« On manque de recul sur la manière dont l'IA peut transformer la profession et façonner le cerveau des élèves »,* prévient Pierre Priouret, chargé des questions de formation au Snes-FSU. Il en appelle au principe de précaution. *« On est dans un immense bac à sable... L'institution encourage les expériences individuelles sans se donner les moyens de vérifier la manière dont les IA sont utilisées. »* Reste à savoir comment s'y prendre pour séparer le bon grain de l'ivraie, une fois la machine lancée ●



COPYRIGHT TELERAMA